Tutoriel de création d'un compte « Pass Culture »

Pour pouvoir bénéficier de la part individuelle du « Pass Culture », il est nécessaire de créer un compte « Pass Culture » via l'application ou le site internet (<u>https://pass.culture.fr/</u>).

Procédure :

1. Télécharge l'application Pass Culture sur ton portable depuis Google Play ou Apple Store

Etape 1



2. Rends-toi sur ton application Pass Culture.

| Etape 2 | Profil |
|--|---|
| Bienvenue ! Toute la culture à portée de main | Inscrit-toi pour accéder à toutes les fonctionnalités de l'application |
| C'est nouveau | S'inscrire |
| | Tu as déjà un compte ? Connecte Paramètres du compte |
| |) Notifications |
| JOAQUIN PHOENIX JOAQUIN PHOENIX JOKER OTTGEER 4 | © Géolocalisation |
| Le Joker | 🛞 Comment ça marche ? |
| Le 18 juin A tir de 12 € | Questions fréquentes |
| | |

Clique sur le petit bonhomme en bas à droite de ton écran pour te rendre dans ta page profil, puis sur "S'inscrire".

Sur la page qui s'affiche, il faudra que tu remplisses :

- ton adresse email
- ton mot de passe (à choisir)
- ta date de naissance



Quand tu reçois ton mail : valide ton adresse email et rends-toi sur l'application !

- Tu devras vérifier ton identité, en indiquant ta ville et ton adresse postale
- Ensuite, tu devras renseigner ton statut de lycéen (clique sur Lycéen).



Etape 4

- 1. Tu connais ton identifiant et ton mot de passe « MBN » il ne te reste plus qu'à les indiquer pour poursuivre ton inscription.
- 2. De retour dans l'application Pass Culture, une page te permettra de retrouver ton nom, ton prénom et ta date de naissance pour t'assurer que les informations sont exactes. C'est très important, car la structure culturelle auprès de laquelle tu vas récupérer ton bien va vérifier ta pièce d'identité.

♀ S'il est impossible d'entrer dans le parcours, ne t'en fais pas : c'est que vous êtes trop nombreux à faire la demande !
Ne t'en fais pas, on te préviendra par mail et par notification (si tu l'as autorisé) dès que le service te sera disponible.

Ton dossier sera ensuite validé par nos soins : cela peut être très rapide comme prendre quelques jours, surtout si vous êtes nombreux à faire la demande !!

Une fois l'ensemble des formalités effectuées, tu peux librement disposer du crédit qui vient de t'être mis à disposition auprès des structures culturelles.

